

ACCÈS RÉGLEMENTÉ AUX VOIES D'ESCALADE



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
LOIRE

Une nidification d'un oiseau rupestre est en cours sur le site du Roc de l'Olme, aussi pour éviter tout dérangement susceptible de causer un échec de reproduction, nous vous invitons à ne grimper que les voies du bas **jusqu'au 15 juin 2018**. (rappel interdit depuis le sommet du rocher) Merci de nous aider à préserver cette espèce protégée